COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 23 JANVIER 2020

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 17 janvier 2020, s'est réuni à 20h30 à la Salle des Fêtes de Baccarat sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, MM. Gérard FRANÇOIS, Christian GEX, Mme Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, Gilles SAUMIER, François GENAY, Bernard VAUTRIN, Pierre BURDUCHE, Mme Marie-Lucie HENRY, M. Gérald FRANÇOIS, Mme Bernadette GAUCHÉ, MM. José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Ghislain GALLAND, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Mmes Alexandra HUGO, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, MM. Bernard RECOUVREUR, Aziz SAHIN, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mme Marie VIROUX, M. Pascal BURGAIN, Mme Mélanie CHERRIER, MM. Francis VILLAUME, Bernard ZABEL, Gérard COINSMANN, René KRYZS, Jean-Pierre CARRY, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Pascal MARCHAL, Christian TISSOUX, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme Sabine TIHA ***(pouvoir à Mme Yvette COUDRAY),*** MM. Cédric PERRIN, Fernand PHILIPPE ***(pouvoir à M. Jacque PISTER),*** Mme Florence DUPAYS ***(remplacée par M. Gilles SAUMIER)***, M. Alain THIERY ***(remplacé par M. Pierre BURDUCHE),*** Hervé BERTRAND, Mme Edith BAGARD ***(pouvoir à M. Bernard RECOUVREUR)***, MM. Gérald BARDOT ***(pouvoir à Mme Colette MANSUY),*** Pascal BAUCHE, Frédéric BREGEARD ***(pouvoir à Mme Marie VIROUX),*** François FRASNIER ***(pouvoir à M. Christian FLAVENOT),*** Mme Annie GUILLEMOT ***(pouvoir à Mme Alexandra HUGO),*** M. Jean-Luc LEFEUVRE ***(pouvoir à Mme Joëlle di SANGRO),*** Mmes Michèle WALTER, Claudine COLAS ***(pouvoir à Mme Virginie BURTIN),*** MM. Joël GERARD ***(remplacé par Mme Mélanie CHERRIER),*** Gérard RITZ ***(remplacé par M. Jean-Pierre CARRY),*** Jean-Marie LECLERE.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Michel BOESCH, Mmes Brigitte FLEURANTIN, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, Anne LASSUS, Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, MM. Jean-Luc DEMANGE, Vincent VAUTHIER

RAPPORTEUR : M. Jacques PISTER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 30 JANVIER 2020 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2020-014 : Tourisme / Economie - Demande de subvention pour le projet de création d'une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-faire à Baccarat

Il est rappelé à l'Assemblée la délibération n° 2019-028 du 17 décembre 2019, validant à l'unanimité le projet de création d'une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-Faire dans l'ancienne Taillerie de Baccarat et autorisant le Président à sollicité des subventions pour sa réalisation.

Le montant de travaux initialement fixé à 345 000 euros H.T au stade de l'avant-projet doit être arrêté au stade projet suite aux différents diagnostics complémentaires produits. Le nouveau montant de travaux s'élève à 429 500 euros H.T.

Cette augmentation est justifiée par la prise en compte du diagnostic obligeant la réalisation des travaux suivants :

- une ventilation mécanique contrôlée à redimensionner en fonction des besoins des ateliers,

- la reprise de l'ensemble des sanitaires pour mise aux normes « Personnes à Mobilité Réduite »,
- un changement complet du système de chauffage,
- un éclairage de sécurité à installer,
- un changement de l'escalier et l'installation d'un ascenseur avec la création de fondations en micropieux.

Le montant définitif de cette opération au stade Projet s'élève à 574 500 euros H. T.

Dans ce contexte, il est demandé à l'Assemblée d'autoriser le Président à solliciter les financements de cette opération sur la base de ce nouveau montant.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- Autorise le Président à solliciter tous les partenaires financiers et notamment l'Etat, le Conseil Départemental 54, la Région Grand Est et les Fonds Européens sur la base d'un montant de 574 500 euros H.T. pour la création d'une Maison des Métiers d'Art et des Savoir-Faire à Baccarat,
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2020

Fait et délibéré à Baccarat, le 23 janvier 2020

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-200070324-20200123-2020-014-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/01/2020